

CIRCU A TION(S)

festival
de la jeune
photographie
européenne



LE CERCLE DES BIENFETARTS

FET
ART

Festival Circulations(s)
2018
Du 17 mars au 6 mai 2081

info@fetart.org
+ 33 (0) 1 40 33 62 16
www.festival-circulations.com

LE CERCLE DES BIENFETARTS

Être Bienfetagart, c'est soutenir l'association Fetart, une structure originale, ambitieuse et indépendante, et faire perdurer la vocation du festival Circulation(s). C'est aussi et surtout s'engager auprès des jeunes artistes et pour la diversité photographique européenne.

Devenez Bienfetagart en quelques clics :

1. Remplissez le formulaire en ligne sur www.festival-circulations.com
2. Choisissez votre catégorie de Bienfetagart en fonction du montant de cotisation choisi
3. Effectuez le paiement de la cotisation en ligne

BIENFETART

Pour 150 €

Accès illimité aux expositions Fetart
Invitation aux vernissages des expositions Fetart
Visite privée du festival Circulation(s) en présence de la commissaire Marion HISLEN
Jeu de cartes postales du festival
Tote bag du festival
Catalogue du festival

SUPER BIENFETART

Pour 300 €

En plus de tous les avantages Bienfetagart :
Invitation à la soirée privée de lancement du festival
Jeu Fetart Play
Séance au Studio Photo avec son portrait signé
Mention du nom sur le cartel dédié pendant le festival (si souhaité)
Mention du nom dans les remerciements du catalogue du festival (si souhaité)

BIENFETART MÉCÈNE

À partir de 1 000 €

En plus de tous les avantages Super Bienfetagart :
Livre signé d'un des artistes du festival
Photographie signée 20x30 d'un artiste du festival
Remise de 10% sur les œuvres de la Galerie Circulation(s)

BIENFETART ENTREPRISE

À partir de 3 500 €

Visite guidée privée du festival pour les salariés / clients
20 entrées au festival
Studio Photo privé
Possibilité de privatiser l'exposition pour un événement
Mention du nom de l'entreprise sur un cartel dédié pendant le festival
Mention du nom dans les remerciements du catalogue du festival
Remise de 10% sur les œuvres de la Galerie Circulation(s)

Déductions fiscales

60% du don pour les entreprises dans la limite de 0,5% du CA HT

66% pour les particuliers dans la limite de 20% des revenus imposables

BULLETIN D'ADHÉSION

Je veux devenir BIENFETART

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

Pays.....

Téléphone.....

Email.....

Super

Bienfetart

Bienfetart

Avantages fiscaux

Dans le cadre de la législation fiscale en vigueur en France, les dons versés à Fétart, association régie par la loi 1901, donnent droit à une réduction d'impôts.

Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal rempli et retourné par l'Association Fetart au donateur.

Pour les particuliers, le don permet une réduction d'impôts au taux de 66 % des sommes versées,

dans la limite des 20 % du revenu imposable ; pour les entreprises, le don permet une réduction d'impôts au taux de 60 % des sommes versées, retenues dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaire.

Règlement

Merci de renvoyer ce bulletin à :

ASSOCIATION FETART - 121, rue de Charonne - 75011 Paris

Vous pouvez nous adresser votre adhésion par chèque libellé à l'ordre de :

ASSOCIATION FETART

ou par virement bancaire à :

CCM PARIS 20 ST FARGEAU

IBAN : FR761027 8060 5000 0201 5934 132